

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 21 MARS 2026**

Date de convocation : 16 mars 2026

Nombre de conseillers : en exercice : 15

Date d'affichage : 16 mars 2026

présents : 14

Votants : 15

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un mars à 11h00, le Conseil Municipal de VALDAMPIERRE, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Valdampierre, sous la présidence de Monsieur Eddie VANDENABEELE.

Etaient présents : Eddie VANDENABEELE, Jérôme BENESY, Christelle PIEPLU, Raymond CATHELAIN, Catherine HAYEZ, Cécile CONSTANT, Eddie PONDELEK, Aurélia CASTELLI, Mickaël GASPAS, Isabelle LOBO, Romain LEBLONDEL, Françoise GERME, GOUY Lionel, MASCALI Ludivine

Absents :

Absents excusés : Alexandre AUGENDRE donne pouvoir à Raymond CATHELAIN

Secrétaire de séance: Aurélia CASTELLI

Après avoir ouvert la séance à 11 heures 00 Monsieur le Maire a invité le Conseil Municipal à examiner l'ordre du jour. Le compte rendu de la dernière séance a été adopté à l'unanimité.

Ordre du jour :

- 1) Installation des Conseillers Municipaux
- 2) Election du Maire
- 3) Détermination du nombre d'adjoints
- 4) Election des adjoints
- 5) Lecture et remise d'une copie de la charte de l'élu local (art. L.1111-1-1 et L.2121-7)
- 6) Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal
- 7) Indemnités des élus
- 8) Commissions communales
- 9) SIRS désignation des délégués et suppléants
- 10) SMOTDH désignation d'un délégué et d'un suppléant
- 11) SE 60 désignation d'un délégué et d'un suppléant
- 12) SMEPS (eaux potables) désignation d'un délégué et d'un suppléant
- 13) SMAS (tout à l'égout) désignation d'un délégué et d'un suppléant
- 14) Questions diverses

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**INSTALLATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX**

La séance a été ouverte sous la présidence d'Eddie VANDENABEELE, Maire sortant, qui après l'appel nominal a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

Lionel GOUY, doyen d'âge parmi les conseillers municipaux, a présidé la suite de cette séance en vue de l'élection du Maire.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote pour l'élection du Maire.

**ELECTION DU MAIRE**

Alexandre AUGENDRE a donné pouvoir à Raymond CATHELAIN pour cette élection.

Nicole LOPEZ et Michèle MELOTTE sont nommés assesseurs.

Françoise CHAMPIERRE est nommée secrétaire.

A l'unanimité, Eddie VANDENABEELE est proclamé Maire et installé dans ses fonctions.

**DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS**

Le Conseil Municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger ;  
Cependant que ce nombre ne peut excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal.

Considérant que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 4 adjoints.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents d'approuver la création de 4 postes d'adjoints au Maire et de faire procéder à l'élection de personnes occupant les postes ainsi créés.

**ELECTION DES ADJOINTS**

Sous la présidence de M. Le Maire, Eddie VANDENABEELE, le Conseil Municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints.

Alexandre AUGENDRE a donné pouvoir à Raymond CATHELAIN pour cette élection.

Nicole LOPEZ et Michèle MELOTTE sont nommés assesseurs.

Françoise CHAMPIERRE est nommée secrétaire.

A l'unanimité, Jérôme BENESY est élu 1<sup>er</sup> adjoint.

A l'unanimité, Christelle PIEPLU est élue 2<sup>ème</sup> adjointe.

A l'unanimité, Raymond CATHELAIN est élu 3<sup>ème</sup> adjoint.

A l'unanimité, Catherine HAYEZ est élue 4<sup>ème</sup> adjointe.

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**LECTURE ET REMISE D'UNE COPIE DE LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL**

Lecture par M. Le Maire, Eddie VANDENABEELE, de la charte de l'élu local au Conseil Municipal.

**DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire expose que les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L 2122-22) permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences.

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité, pour la durée du présent mandat, de confier à Monsieur le Maire les délégations suivantes : cf annexe n°1

**INDEMNITES DES ELUS**

Vu le Code Général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2123 20 à L.2123 21-1

Considérant que le code susvisé fixe les taux d'indemnisation et qu'il y a donc lieu de déterminer le taux des indemnités allouées au maire et aux adjoints.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire et d'adjoint dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités, aux taux suivants :

Taux retenu en pourcentage de l'indice brut 1027 - majoré 830, conformément au barème fixé par les articles L.2123-23, L.2123-24 et L.2123-24-1 du Code des Collectivités Territoriales :

- Maire : 44,3 %
- Adjoints au Maire : 11,77 %

**COMMISSIONS COMMUNALES**

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne à l'unanimité :

Commission Associations et Manifestations :

- Responsable : Jérôme BENESY
- Délégués : Catherine HAYEZ, Cécile CONSTANT, Françoise GERME, Lionel GOUY, Eddie PONDELEK

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Commission Cimetière :

- *Responsable* : Raymond CATHELAIN
- *Délégués* : Christelle PIEPLU, Isabelle LOBO, Catherine HAYEZ
- *Membres extérieurs* : Nicole LOPEZ, Nadine CHILLIARD

Commission Communication et Culture :

- *Responsable* : Christelle PIEPLU
- *Délégués* : Eddie VANDENABEELE, Mickaël GASPAR, Lionel GOUY, Ludivine MASCALI

Commission Espaces Verts :

- *Responsable* : Raymond CATHELAIN
- *Délégués* : Eddie VANDENABEELE, Jérôme BENESY, Isabelle LOBO, Romain LEBLONDEL

Commission Finances :

- *Tous les conseillers municipaux*

Commission Urbanisme et Voieries :

- *Responsable* : Jérôme BENESY
- *Délégués* : Eddie VANDENABEELE, Raymond CATHELAIN, Mickaël GASPAR, Isabelle LOBO, Eddie PONDELEK

Commission Délégués Défense :

- *Responsable* : Jérôme BENESY

Commission Appels d'Offres :

- *Responsable* : Eddie VANDENABEELE
- *Délégués* : Catherine HAYEZ, Christelle PIEPLU, Raymond CATHELAIN, Aurélie CASTELLI

Commission Elections :

- *Responsable* : Catherine HAYEZ
- *Délégués* : Christelle PIEPLU, Françoise GERME, Eddie PONDELEK

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Commission CCAS :

- *Responsable* : Eddie VANDENABEELE
- *Délégués* : Jérôme BENESY, Christelle PIEPLU, Cécile CONSTANT, Aurélia CASTELLI, Isabelle LOBO
- *Membres extérieurs* : Nicole LOPEZ, Françoise CHAMPIERRE, Françoise PIEPLU, Audrey LANUEL

Commission des Impôts :

- *Responsable* : Eddie VANDENABEELE
- *Délégués* : Christelle PIEPLU, Jérôme BENESY, Isabelle LOBO, Cécile CONSTANT, Mickaël GASPAR
- *Membres extérieurs* : Nicole LOPEZ, Michelle MELOTTE, Hélène FIEMS

Commission ADICO :

- *Responsable* : Catherine HAYEZ

Commission Logement :

- *Responsable* : Eddie VANDENABEELE
- *Délégués* : Cécile CONSTANT, Aurélia CASTELLI, Isabelle LOBO

Référent Sécurité :

- Jérôme BENESY

**SIRS DESIGNATION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS**

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne à l'unanimité :

- *Délégués* : Eddie VANDENABEELE, Jérôme BENESY, Cécile CONSTANT, Aurélia CASTELLI, Mickaël GASPAR, Ludivine MASCALI
- *Suppléants* : Romain LEBLONDEL, Françoise GERME

**SMOTDH DESIGNATION D'UN DELEGUE ET D'UN SUPPLEANT**

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne à l'unanimité :

- *Délégué* : Mickaël GASPAR
- *Suppléant* : Jérôme BENESY

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SE 60 DESIGNATION D'UN DELEGUE ET D'UN SUPPLEANT**

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne à l'unanimité :

- Délégué : Christelle PIEPLU
- Suppléant : Romain LEBLONDEL

**SMEPS DESIGNATION D'UN DELEGUE ET D'UN SUPPLEANT**

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne à l'unanimité :

- Délégué : Christelle PIEPLU
- Suppléant : Eddie VANDENABEELE

**SMAS DESIGNATION D'UN DELEGUE ET D'UN SUPPLEANT**

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne à l'unanimité :

- Délégué : Eddie VANDENABEELE
- Suppléant : Christelle PIEPLU

**QUESTIONS DIVERSES**

- 1) Un pot de présentation, de la nouvelle équipe municipale aux habitants, peut-il est programmé ?

Le Conseil Municipal valide cette proposition. Des devis devront être présentés à M. Le Maire pour approbation ; à l'issue une date sera proposée aux Valdampierrois.

Séance levée à 12h15

Eddie VANDENABEELE	Aurélia CASTELLI
	